

Département du Bas-Rhin
 Arrondissement
 de Haguenau-Wissembourg
 Nombre d'élus : 19
 Élus : 19
 En fonction : 19
 Présents : 14

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 08 juillet 2025

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - M. Alain BIETH - M. Steve FUHRMANN - Mme Florence GUTH
 M. Jean-Luc GWISS - Mme Aurélia HEINRICH - Mme Aniko JUNG
 Mme Agnès KAMMERER - M. Alain KEITH - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN
 M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER - Mme Sandra WILLMANN.

Absents excusés :

- Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER avec pouvoir à Mme Caroline KIEFFER-MARTZ
- Mme Elisabeth JAECK avec pouvoir à Mme Sandra WILLMANN
- Mme Aniko JUNG avec pouvoir à M. Eric MULLER
- Mme Anne-Sophie LEMMEL avec pouvoir à M. Gérard MITTELHAEUSER
- Mme Aurélia HEINRICH à M. Jeannot KLEIN

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

3. VALIDATION DU DEVIS MEDIALOGIK RELATIF AU BULLETIN MUNICIPAL 2025.

Rapporteur : Mme Caroline KIEFFER-MARTZ

En début de mandat, le Conseil municipal a confié, pour la durée du mandat, la conception, la réalisation et l'impression du bulletin municipal à la Société Médialogik et à la graphiste Julibellule. Depuis lors, les deux structures ont fusionné, l'ensemble des tâches sont effectuées par la société Médialogik selon les mêmes modalités.

Il convient de valider le devis pour le bulletin municipal 2025 qui s'établit comme suit :

	Article/prestation	Qté	TVA	Prix unitaire HT	Prix total HT
1	Composition et conception pour éditions périodiques (prix par page)	64 pages	10%	22.50 €	1 440,00 €
3	Adobe Stock Licence (standard) (taxe réduite) achat d'art éventuel : compter 9 € par visuel	0 pcs	10%	9.00 €	0.00 €
4	Impression (taux d'impôt réduit) Format: 210 x 297 mm Nombre de pages: 64 Couleurs: quadri recto/verso Papier: 135 g/m ² Bilderdruck glänzend Finition: brochage 2 points métal	1600 exemplaires	10%	1.61 €	2 576,00 €
TOTAL HT					4 016,00 €

*Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,*

- **VALIDE** le devis de la société Médialogik France Sàrl située 8a, rue du Camp à 67160 Drachenbronn-Birlenbach d'un montant de 4 016,00 € HT.
- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et les autorisent à signer ledit devis et tout document y afférent.

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme,

Le Président, Francis WOLF, le maire.

Le (la) secrétaire de séance, M. Jeannot KLEIN, **adjoint au
maire.**

